



DOSSIER DE PRESSE
ELECTIONS COMMUNALES 2018

Défi DE
MOLENBEEK-SAINT-JEAN

*« L'heure des bilans et des perspectives pour les
élections communales »*

1. Notre bilan au sein du conseil communal :

Lors des élections communales de 2012 et ce depuis les élections communales d'octobre 1994, DÉFI (ex-FDF) n'avait plus présenté une **liste unique**.

Lors de ce scrutin, nous avons réussi à décrocher un siège de conseiller communal et siégeons depuis dans l'opposition.

Présenter une liste complète et décrocher un siège communal au scrutin de 2012 constituait un premier pas important pour l'équipe de DÉFI Molenbeek-Saint-Jean.

Notre conseiller communal et chef de file, **Michaël Vossaert** ne manque d'ailleurs pas de marquer notre présence de manière constructive au conseil communal.

- Une opposition sérieuse et constructive

Après six ans d'une mandature molenbeekoises mouvementée, **la section de DÉFI de Molenbeek** n'a eu de cesse de rappeler à la majorité ses errements mais aussi d'apporter son soutien lorsqu'elle l'estimait nécessaire. Nous avons par exemple soutenu la décision de créer deux nouvelles écoles secondaires, ou garanti à de nombreuses reprises le quorum nécessaire pour permettre les délibérations au sein du conseil communal ou encore participer activement à l'élaboration d'un nouveau ROI du conseil communal.

- Une attention accrue concernant la sécurité et la prévention

Notre conseiller communal, **Michaël Vossaert** a été actif dans le domaine de la sécurité et de la prévention. Il a d'ailleurs déposé plusieurs **questions** et **interpellations** en ce sens, que ce soit au niveau de l'utilisation des caméras de surveillance et du contrôle des images de celles-ci, sur la présence des gardiens de la paix et des forces de l'ordre aux abords des écoles ou encore la sécurisation des habitations.

Il a également déposé une **motion** afin d'**accroître le financement de la zone de police de Bruxelles-Ouest par le gouvernement fédéral et régional** et de ce fait améliorer la sécurité des Molenbeekois. Avec le concours de **Rachid Ben Salah**, il a mis en exergue l'utilisation des gardiens de la paix pour des missions qui ne sont pas les leurs, à savoir la distribution de toutes-boîtes qui normalement est une tâche dévolue aux facteurs.

- Le dossier de l'occupation du stade Machtens et la présence du RWDM à Molenbeek.

DÉFI Molenbeek est aussi intervenu sur plusieurs autres dossiers comme les attermolements de la majorité dans la gestion de l'occupation du stade Machtens. **Michaël Vossaert** a été très entreprenant sur ce dossier en interpellant dès le départ la majorité sur les conditions d'occupation du stade Edmond Machtens ainsi que sur l'amendement à la convention d'occupation du *White Star*. Il a été l'une des personnalités politiques les plus en vues sur cette question en identifiant les manquements de la majorité à l'égard des jeunes de l'académie de football et du RWDM.

- La fiscalité communale et l'attractivité de la commune de Molenbeek-Saint-Jean

La question des taxes et de la fiscalité a également été un cheval de bataille pour **DÉFI Molenbeek**. L'activisme de **Michaël Vossaert** a porté ses fruits car il a mis en avant les limites des politiques communales en la matière et a proposé des solutions qui *in fine* ont été reprises par la majorité. Alors qu'il a **dénoncé avec vigueur l'augmentation du précompte immobilier en expliquant les effets néfastes d'une telle politique sur la classe moyenne**, il a proposé de prendre des mesures incitatives de manière à ce que la commune soit attractive, dont une diminution du taux communal d'imposition des personnes physiques. Cette mesure qui dans un premier temps a été refusée, a finalement été reprise par la majorité en diminuant le taux de 6.5 à 6.3 % en 2017. Néanmoins, cette mesure a été prise en fin de mandature alors qu'elle aurait pu bénéficier aux molenbeekoïses depuis le début de la mandature.

DÉFI Molenbeek a toujours été très attentif à l'efficacité des politiques communales. A cet égard, **Michaël Vossaert** a décelé les **limites de la prime de logement pour les « monopropriétaires »** mise en place par la majorité afin de compenser l'augmentation du précompte immobilier. La publicité autour de cette prime n'a pas été optimale car seulement 4861 propriétaires et 88 propriétaires d'un bien géré par une AIS ont fait la

demande de prime sur un total de 11.986 logements occupés par les « monopropriétaires » et de 403 logements loués par l’AIS.

- **Notre bilan en quelques chiffres :**

Notre bilan se concrétise au travers de plus d’une **trentaine de questions écrites et d’actualité**, de plus d’une **dizaine d’interpellations et de 6 motions déposées**.

Ci-après, vous trouverez une liste non-exhaustive des différentes interventions de notre conseiller communal, **Michaël Vossaert** :

- Interpellation : L’occupation du stade Edmond Machtens par le White Star
- Question écrite : la création d’une nouvelle école secondaire dans la commune
- Question écrite : caméras de surveillance
- Interpellation : L’octroi des subsides accordés au FC Brussels
- Interpellation : La récente rénovation et l’extension de deux magasins de grande surface à Molenbeek-Saint-Jean
- Question écrite : Inscriptions dans les écoles et les crèches de la commune
- Interpellation : avis de la commune relatif aux obligations en matière des heures de fermeture obligatoires dans les commerces de détail
- Motion soutenant l’abaissement de l’âge de début de l’obligation scolaire. (Adoptée)
- Interpellation : interpellation par les services de police de deux jeunes à un domicile de la Rue Van Meyel
- Question écrite relative au contrôle des images des caméras de surveillance
- Proposition d’amendement / PRS – plan régional de stationnement
- Question écrite : la première phase des « Etats généraux de la jeunesse »
- Interpellation : le licenciement du personnel de la piscine de Molenbeek-Saint-Jean.
- Question écrite : budget extraordinaire
- Interpellation : attribution des logements molenbeekois
- Question écrite : bilan de la réunion consultative du sport molenbeekois
- Motion relative à l’élargissement du périphérique (ring) Nord. (Adoptée)
- Question écrite : La présence des gardiens de la paix et des forces de police à la sortie des écoles dans la commune
- Tourisme Molenbeek : visites /interpellation
- Question écrite relative à la création d’une nouvelle école secondaire dans la commune de Molenbeek-Saint-Jean.
- Question écrite : suivi du dossier lié aux nuisances causées par l’activité de la salle d’événements BEB située rue Delaunoy
- Demande d’interpellation : Avenir de l’école de formation de football de Molenbeek-Saint-Jean
- Question écrite : télé police
- Question écrite : sécurisation des habitations

- Questions d'actualité : RWDM
- Amendement déposé à la convention White Star
- Amendement déposé pour diminuer l'IPP
- Question écrite : Précompte Immobilier
- Motion SURVOL 2015
- Motion SURVOL 2015
- Question d'actualité : Lutte contre le radicalisme (Plan de Molenbeek)
- Question écrite : les problèmes de paiement des formateurs et des fournisseurs d'énergie au RWS Bruxelles
- Question écrite : la prime communale pour les mono-proprétaires
- Question écrite : la prime logement
- Question écrite : Les Collaborations intercommunales -Infrastructures sportives
- Interpellation : la collecte des déchets en conteneurs dans les rues Brunfaut et Ransfort
- Interpellation : la situation du personnel du CPAS
- Motion : Financement par l'Etat fédéral et la Région de la zone de police de Bruxelles-Ouest
- Question écrite : L'évaluation de la situation sur le boulevard Edmond Machtens depuis la mise en place de la voie prioritaire.
- L'état d'avancement du projet « La Maison des Béguines »
- Co-signature motion contre la loi relative aux visites domiciliaires.

2. Le bilan de la majorité : beaucoup d'effets d'annonce et peu de projets d'envergure

Le bilan de la majorité communale est mitigé. Dans son ensemble, nous avons assisté pendant cette mandature et notamment après les terribles attentats du 22 mars, à une opération de communication bien orchestrée. Cependant, et ce au fil des mois et des années, la majorité MR-ECOLO-cdH a eu de plus en plus du mal à cacher ses échecs et ses effets d'annonce mais également ses divisions en interne sur de nombreux sujets. Par ailleurs, peu de projets d'envergure sont nés de l'initiative de la majorité actuelle. Il est plutôt question d'inauguration de projets nés sous l'ancienne législature (MoMuse, Mima, Piscine Louis Namèche, le site Lavoisier, etc.).

En voici quelques exemples :

- **L'adoption en fin de mandature du plan d'action pour le développement économique pour la législature**

La majorité s'était engagée à adopter pour la législature à venir un plan d'action pour le développement économique qui « *définira les grands axes et priorités sur lesquels elle entend se développer* » (note d'orientation 2012-2016).

Nous sommes en 2018, et ce plan d'action vient à peine d'être présenté aux conseillers communaux.

- **Une gestion financière saine et équilibrée :**

Quelques exemples :

- **Une prime pour tous les mono-propriétaires molenbeekoïses :**

En 2016, plus de 7000 Molenbeekoïses éligibles à la prime n'en n'ont pas bénéficié. De plus, l'enveloppe de 700.000 euros pour l'octroi de cette prime a été dépassée de plus de 45.000 euros. Malgré cela, la majorité maintient dans son budget 2018 la même l'enveloppe.

- **Un cadeau préélectoral en diminuant symboliquement l'IPP :**

Un nouveau virage à 180 degrés de la majorité (MR-CDH-ECOLO) en 2017, par la diminution symbolique du taux de l'impôt des personnes physiques à 0.2% Il s'agit clairement d'un cadeau préélectoral de la majorité et non d'une orientation en terme socio-économique pour la gestion de la commune.

- **La transparence, un des crédos de la nouvelle majorité à géométrie variable**

Quelques exemples :

- Le nouveau règlement d'octroi des subsides communaux annoncé en début de mandature n'est toujours pas arrivé sur les bancs du conseil communal tout comme la publication annuelle sur le site de la commune.
- Le non-respect du pacte culturel pour la présence des partis de l'opposition au sein des conseils d'administration des ASBL communales.
- Pas d'adoption de la charte éthique des membres du collège.

Quelques échecs de la majorité :

- o Un bilan mitigé en matière de bonne gouvernance

Objectifs annoncés	Résultats en fin de législature
Plus de transparence et plus d'éthique	<p>Il n'y a pas d'évaluation permanente des politiques publiques, alors que cela aurait permis d'avoir une vue d'ensemble des politiques communales sur base de leurs efficacité et d'objectifs clairs</p> <p>Fin de législature, le cadastre des mandats vient à peine d'être diffusé tout comme l'absence d'un nouveau règlement d'octroi des subsides communaux.</p>
Une plus grande collégialité	<p>De nombreuses divisions au sein de la majorité sur certains dossiers : celui notamment entre le RWDM et le White Star relatif à l'occupation du stade Edmond Machtens mais aussi en termes de lutte contre le radicalisme et, de manière générale, en matière de sécurité. A titre d'exemple, le récent vote de la motion contre la loi relative aux visites domiciliaires.</p>

- o Une propreté publique qui se fait attendre

Objectifs annoncés	Résultats en fin de législature
--------------------	---------------------------------

<p>La commune a la volonté de résoudre la question des dépôts clandestins qui est un phénomène grave de malpropreté en se dotant d'une équipe d'intervention rapide pour l'enlèvement d'un encombrant en plus des ramassages habituel</p>	<p>La propreté est toujours une préoccupation pour les molenbeekois.es. La présence persistante de dépôts clandestins sur l'ensemble de la commune même si on note une amélioration dans certains quartiers. Néanmoins, il faut mentionner que la dotation régionale en matière de propreté a augmenté passant de 393 156 en 2015 à 786 310 en 2016 et 2017.</p>
<p>La mise en place des projets-pilotes pour tester des solutions alternatives à l'enlèvement des immondices ménagères via des conteneurs.</p>	<p>Pas de mise en place des conteneurs si possible enterrés figurait dans la note d'orientation politique 2012-2015 et 2016-2018.</p>

o **Une stagnation en termes de sécurité**

Objectifs annoncés	Résultats en fin de législature
<p>Intensifier la lutte contre le trafic des stupéfiants.</p>	<p>Le trafic de drogue est encore un problème récurrent à Molenbeek. D'ailleurs, selon les statistiques de la zone de police Bruxelles-Ouest, entre 2013 et 2016, il y a eu une hausse massive des infractions liées à la drogue. On est passé de 474 infractions en 2013 à 1046 infractions en 2016, soit une hausse de 120% (p8 sur 146)</p>
<p>Mener une politique transversale associant la police, les gardiens de la paix et les associations d'habitants pour améliorer la convivialité dans les quartiers</p>	<p>L'utilisation des gardiens de la paix pour des missions qui ne sont pas les leurs, à savoir la distribution de toutes-boîtes constitue un exemple illustrateur ou encore la disparition de la brigade seniors.</p>
<p>Renforcer la police de proximité, proche des personnes et des quartiers</p>	<p>L'exemple de l'interdiction de rassemblement aux abords de la station Beekant démontre une politique qui ne favorise pas une police de proximité. L'enjeu du refinancement de la zone est essentielle pour engager des policiers bruxellois.</p>

Partenariat local de prévention (PLP) au sein du quartier maritime (2016-2018)	Le PLP du Maritime n'a pas abouti aux résultats escomptés vu la faible mobilisation des citoyens et ses activités ont été annulées.
Améliorer l'éclairage dans certaines rues et endroits de la commune	Aucun plan lumière n'a vu le jour.

o **Un plan de développement économique inexistant**

Objectifs annoncés	Résultats en fin de législature
La commune adoptera pour la législature à venir un plan d'action pour le développement économique qui définira les grands axes et priorités sur lesquels elle entend se développer	Le plan de développement économique de la commune n'a été présenté qu'en fin de législature en 2017 avec des mesures dont on ne voit toujours pas les résultats.
Accompagnement accru des associations de commerçants existantes (Molenbeek Historique) et création de nouvelles (Duchesse, Maritime et Karreveld)	Dans le cadre de la stratégie de soutien de développement du commerce de proximité, il a été décidé de coordonner l'action des 4 associations de commerçants de Molenbeek (Duchesse, Maritime Karreveld, Centre historique) sur base d'une nouvelle association para-communale : COM2MOLEM. A l'heure actuelle nous ne voyons toujours pas de suivi sur cette question. La première assemblée générale de COM2MOLEM a eu lieu le 31 mai 2017. 6 mois plus tard, aucune avancée majeure sur cette question. C'est étonnant, car cette nouvelle structure semble être au cœur de la stratégie pour soutenir le commerce de proximité

3. Les enjeux et perspectives pour les élections communales :

Face à ces constats et au regard du bilan de la majorité actuelle, **DÉFI** souhaite incarner cette **alternative** pour rendre Molenbeek-Saint-Jean **plus ambitieuse**.

Il s'agit ici de répondre concrètement aux problèmes structurels liés à la **propreté** et la **sécurité** par des **mesures concrètes et réalistes** à court terme.

Par ailleurs, pour **DÉFI**, l'ambition première pour notre commune sera de la hisser comme **l'une des communes phares de la Région bruxelloise**.

De fait, Molenbeek-Saint-Jean doit pouvoir profiter pleinement du rayonnement de la Région et inversement.

Les enjeux fondamentaux seront d'attirer les jeunes ménages, de préserver la classe moyenne et de refinancer la commune par la relance économique pour lui permettre d'initier de nouveaux projets d'investissement d'envergure ainsi qu'éviter de faire peser **le poids des finances communales** sur les dos des Molenbeekois comme c'est le cas actuellement.

Ainsi, pour **DÉFI Molenbeek**, la commune doit se distinguer des autres communes sur l'ensemble des deux prochaines mandatures par le **développement de trois pôles d'excellence**. Le premier consacré à la **Culture**, le second au **Sport et la Jeunesse** et le troisième à **l'Emploi et l'Économie**.

Cette ambition sera bien entendu encadrée par la nécessité d'une méthode basée sur l'évaluation des politiques initiées. Cette exigence **d'évaluation des politiques** devra s'inscrire au départ de l'élaboration de la note de politique générale de la commune pour la prochaine mandature.

Dès lors, **DÉFI Molenbeek** aura à cœur de défendre ce projet pour faire de Molenbeek-Saint-Jean, **une commune plus ambitieuse** et fière de son patrimoine culturel et historique.

« DéFI Molenbeek, l'alternative pour une commune plus ambitieuse ».

Contact :

Michaël Vossaert – Député et conseiller communal - 0486 70 00 37

www.defimolenbeek.eu

